



EN BREF :

- État de la situation.
- Sommaire météorologique.
- Mildiou, coulure et carence de bore.

ÉTAT DE LA SITUATION

Région	Stade phénologique		Observations
	Au 13 juin 2007	Au 16 juin 2006	
Bas-Saint-Laurent	« 1 ^{re} feuille déployée » à « 3-4 feuilles déployées » (7-9 ⁺)	« 2-3 feuilles déployées » à « Allongement de l'inflorescence » (9-15)	Conditions climatiques fraîches et sèches.
Québec	« Allongement de l'inflorescence » (15)	« Boutons floraux séparés » à « Début floraison » (17-19)	Épamprage en cours.
Chaudière-Appalaches	« 4-5 feuilles déployées » (12)	« Allongement de l'inflorescence » à « Boutons floraux séparés » (15-17)	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	« 4-5 feuilles déployées » à « Allongement de l'inflorescence » (12-15)		Pluie entre le 4 et 6 juin. Épamprage en cours.
Centre-du-Québec	« Boutons floraux séparés » (17)	« Allongement de l'inflorescence » à « Début floraison » (15-21)	
Estrie	« 2-3 feuilles déployées » à « Boutons floraux séparés » (9-17)	« Boutons floraux séparés » (17)	Gelée le matin du vendredi 8 juin. Symptômes de gel sur les feuilles (flétris et rabougries).
Laurentides	« Allongement de l'inflorescence » à « Début floraison » (15-19)	« Boutons floraux séparés » à « Début floraison » (17-21)	Gel hivernal sur les sites plus au Nord (Sabrevois et Frontenac). Taille terminée. Épamprage et « attachage » en cours. Implantation en cours.
Laval-Lanaudière	« Allongement de l'inflorescence » à « Début floraison » (15-21)	« Boutons floraux séparés » à « Début floraison » (17-21)	Épamprage en cours. Implantation terminée.
Montérégie	« Allongement de l'inflorescence » à « Début floraison » (15-21)	« Allongement de l'inflorescence » à « Début floraison » (15-21)	

Insectes

Présence d'altises dans la plupart des régions, mais aucun traitement n'est justifié. Présence de cochenilles sur les rameaux. Dans les régions plus au sud, présence de la punaise terne (larves) et de galles (asticot). En Montérégie, il y a eu des captures d'adultes de la tordeuse de la vigne (*Endopiza viteana*) dans les pièges à phéromones mais en faible quantité.

Maladies

Symptômes d'**anthracnose** observés sur les feuilles des cultivars Frontenac, Vandal Cliche et De Chaunac, mais ce diagnostic n'a pas été confirmé en laboratoire. Sur quelques sites, des lésions ressemblant à celles de l'**excoriose** sont rapportées, mais le diagnostic n'a pas été confirmé en laboratoire.

En Montérégie, sur les cultivars Chancellor et Foch, début des symptômes de **mildiou** observés dans les secteurs humides près des boisées. Sur quelques sites, il y a augmentation du nombre de taches de la **pourriture noire** sur le feuillage.

Autres observations : divers symptômes observés sur les feuilles (fines ponctuations noires) dus à différents facteurs abiotiques (phytotoxicité aux fongicides, dommage par l'ozone). Carence de bore (symptômes visuels confirmés par une analyse de sol) sur le cultivar Vandal Cliche.

Traitements fongiques : les traitements en prévention contre le mildiou se poursuivent. Dans les régions plus au sud, le traitement avec le RIDOMIL GOLD MZ (métalaxyl-M/mancozèbe) a été effectué en « préfloraison » sur les cultivars sensibles à cette maladie. Des traitements en prévention et en éradication ont été effectués contre l'anthracnose. Jusqu'à maintenant, ces traitements ont été efficaces sur la plupart des sites ayant un historique d'anthracnose.

Fertilisation : application de bore sur plusieurs sites (foliaire et/ou au sol).

SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE POUR LA SEMAINE DU 6 AU 12 JUIN 2007

Station	Station code	Degrés-jours cumulés à partir du 1 avril				Pluie mm		
		Base 05		Base 10		Du 6 au 12 juin 2007	Cumulée à partir du 1 ^{er} avril	
		2007	2006	2007	2006		2007	2006
Sabrevois	CQ5S	517	524	255	243	1	223	295
L'Assomption	CWEW	506	N.D.	254	N.D.	2,6	238	N.D.
Frelishburg	CWFQ	472	N.D.	234	N.D.	1,4	188,7	N.D.
Hemmingford	CQ2X	466	490	228	217	3	239	259
Oka	CQ4W	462	463	221	202	7,2	260	274
Granby	CQ2T	460	497	233	227	1	228	388
Sutton	CQ8N	447	464	214	200	7,3	247	432
Nicolet	CQ4Q	436	477	210	211	0,2	189	235
Magog	CQ4G	401	437	189	181	7,4	262	341
Château-Richer	CQ1X	371	385	164	146	2	235	195
Scott	CQ5X	339	388	164	152	0	240	155
Rivière-du-Loup	CWNH	283	N.D.	113	N.D.	0	123	N.D.

N.D. : non disponible

Source : Agrométéo, Environnement Canada



MILDIOU

(*Plasmopara viticola*)

Les conditions climatiques de ces derniers jours n'ont pas été favorables au développement de cette maladie. Très peu de symptômes ont été observés jusqu'à maintenant. Cependant, la croissance a été très rapide. En cas de pluie, il faut donc demeurer vigilant si aucun fongicide protectant ne recouvre la nouvelle croissance non protégée.

COULURE ET CARENCE DE BORE

La coulure réfère à la chute des baies 10 à 12 jours après la floraison. Le pédoncule des fruits se dessèche entraînant la chute des baies fécondées. La température lors de la floraison ($T^{\circ} < 15^{\circ} \text{C}$ et pluie rendant difficile l'expulsion du capuchon floral), les sols trop fertiles et une fumure contenant trop d'azote peuvent induire la coulure. Un moyen de limiter la coulure serait de supprimer, par le rognage, les extrémités en croissance en fin de floraison.

Les symptômes de carence de bore s'observent à la floraison. Les traitements foliaires au bore permettent de corriger les carences. Deux traitements sont recommandés : un premier avant la floraison et un deuxième lors de la nouaison (avant que les baies aient 5 mm de diamètre).

Pour plus d'information, consultez le bulletin d'information **No 06** du 7 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06vig07.pdf>) « Formation des fruits : causes de la chute des baies ou de la réduction de leur diamètre ».

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE H. LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Michel Lacroix, agronome-phytopathologiste, Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 07 – vigne – 13 juin 2007**

